

841WB

Fiche de Données de Sécurité

Section 1: Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification;

Identificateur de Produit: 841WB

Autres Moyens d'Identification : Peinture de Nickel Conducteur Super Shield $^{\text{TM}}$ à Base

d'Eau / Super Shield™ Water Based Nickel Conductive Paint

Nº de Pièces Connexes: 841WB-15ML, 841WB-55ML, 841WB-150ML, 841WB-850ML,

841WB-3.78L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Revêtement électriquement conducteur à base de nickel

Usage contre-indiqué : Ne pas vendre dans l'UE

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals 1210 Corporate Drive Burlington, Ontario L7L 5R6 CANADA

FAX +1-800-340-0772 +1-800-340-0773

COURRIEL <u>support@mgchemicals.com</u> <u>www.mgchemicals.com</u>

COURRIEL (Personne Compétente): fds@mqchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au +1-866-519-4752 or +1-760-476-3962 (Code d'accès : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7 CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**



Système de Gestion de la Qualité ISO 9001 : 2015 No. de Dossier SAI Global 004008

o. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Page **2** of **17**



841WB

Section 2 : Identification des Dangers

Classification des Matériaux Chimiques Dangereux

Catégories SGH

Critère		Catégorie	Mention	Symbole
Toxicité pour la Reproduction		1	Danger	Santé
Toxicité pour Organes Cibles	Exposition Répétées	1	Danger	Santé
Cancérogénicité		2	Attention	Santé
Sensibilisation	cutanée	1	Attention	Exclamation
Danger pour le Milieu Aquatique	Chronique	3	aucun	aucun

Note: Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
	H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
	H351 : Susceptible de provoquer le cancer
<u>(!)</u>	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
Aucun symbole mandaté	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.

Suite de section sur la page suivante

Page **3** of **17**



841WB

Continuation..

Prévention	Conseils de Prudence	
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.	
P260	Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.	
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
P264	Se laver mains soigneusement après manipulation.	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.	
Intervention	Conseils de Prudence	
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical et consulter un médecin.	
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.	
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou Consulter un médecin.	
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.	
P314	Demander un avis médical ou Consulter un médecin en cas de malaise.	
Stockage	Conseils de Prudence	
P405	Garder sous clef.	
Élimination	Conseils de Prudence	
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale nationale et internationale.	

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Critères HCS2012	Mention de Danger / Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet



841WB

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(Poids)
7440-22-4	nickel	48%
872-50-4	1-méthyl-2-pyrrolidone	4%
14807-96-6	talc	1%
121-44-8	triéthylamine	0.4%

Section 4 : Premiers Soins

Condition d'Exposition	Code SGH: Conseils de Prudence	
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	P302 + P352, P333 + P313, P362 + P364, P308 + P313	
Symptômes Immédiat	peau sèche, rougeur, dermatite allergique de contact	
Intervention	Laver abondamment à l'eau.	
	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou Consulter un médecin.	
	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical et consulter un médecin.	
EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P308 + P313	
Symptômes Immédiat	toux, essoufflement, maux de tête	
Intervention	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.	
	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical et consulter un médecin.	

Suite de section sur la page suivante



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Continuation...

P305 + P351 + P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX Symptômes Immédiat** rougeur, irritation, douleur Intervention Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. P301 + P330 + P331, P308 + P313 **EN CAS D'INGESTION** Symptômes Immédiat faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Intervention EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un

avis médical et consulter un médecin.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières

environnantes.

Danger Spécifiques Produit une fumée irritante de toxicité inconnue dans les

> incendies. En présence de monoxyde de carbone et dans une atmosphère réductrice (pauvre en oxygène ou d'autre agent oxydant), peut produire du tétracarbonylenickel qui est

extrêmement toxique.

Produits de Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂), des fumées Combustion

d'oxydes de nickel et des oxydes d'azote (NO_x).

Pompier Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu

complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé

dans la Section 8.

Précautions à Prendre pour l'Intervention

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs et aérosol. Enlever toutes sources de températures extrêmes ou de flamme nue.

Précautions pour l'Environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.

Suite de section sur la page suivante

Page **6** of **17**



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Méthode deConfiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que

Confinement de la terre, du sable, ou du vermiculite).

Méthode de Nettoyage Collecter le liquide dans un contenant à déchet. Laver la

région du déversement avec de l'eau et du savon pour

enlever les dernières traces de résidu.

Méthode d'Élimination Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7: Manutention et Stockage

Prévention Tenir hors portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu

de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Manutention Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des

équipements de protection des yeux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver mains soigneusement après manipulation.

Recueillir le produit répandu.

Stockage Garder sous clef.

841WB

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
nickel	ACGIH	1.5 mg/m ³	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	1 mg/m ³	Non établi
	Canada AB	1.5 mg/m ³	Non établi
	Canada BC	0.05 mg/m ³	Non établi
	Canada ON	1 mg/m ³	Non établi
	Canada QC	1 mg/m ³	Non établi
talc (fibre sans-	ACGIH	2 mg/m ³	Non établi
amiante)	U.S.A. OSHA PEL	20 mppcf ^{a)}	Non établi
	Canada AB	2 mg/m ³	Non établi
	Canada BC	2 mg/m ³	Non établi
	Canada ON	2 mg/m ³	Non établi
	Canada QC	3 mg/m ³	Non établi
triéthylamine	ACGIH	100 mg/m ³	12 mg/m ³
	U.S.A. OSHA PEL	15 ppm	Non établi
	Canada AB	1 ppm	3 ppm
	Canada BC	1 ppm	3 ppm
	Canada ON	0.5 ppm	1 ppm
	Canada QC	10 ppm	15 ppm

Note: Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH1, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Limits from suppliers' SDSs were also consulted. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) Million de particules par pied cube. Mesuré à partir d'échantillons d'impacteurs comptés par la méthode du champ lumineux.

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Suite de section sur la page suivante

Page **8** of **17**



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de

sécurité appropriées.

RECOMMANDATION: Veiller à ce que les lunettes ont des

écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau En cas de contacts probable ou occasionnels, porter des gants

de protection en nitrile, néoprène ou d'autres gants résistants

aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

RECOMMANDATION: Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demimasque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles

ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.



841WB

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité	Pas disponible
Apparence	Gris	Limite Supérieure	Pas
	foncé	d'Inflammabilité	disponible
Odeur	Moisi	Pression de Vapeur @20°C a)	23 hPa [17 mmHg]
Seuil d'Odeur	Pas disponible	Densité de Vapeur	Pas disponible
рН	Pas disponible	Densité Relative @25°C	1.82
Point de Fusion/	Pas	Solubilité	Partiellement
Point de Congélation	disponible	Dans l'Eau	miscible
Point Initial	100 °C	Coefficient de Partage	Pas
d'Ébullition	[212 °F]	n-octanol/eau	disponible
Point d'Éclair	Pas	Température d'Auto-	Pas
	disponible	inflammation	disponible
Taux d'Évaporation	Pas	Température de	Pas
	disponible	Décomposition	disponible
Inflammabilité	Ininflammable	Viscosité @25°C	Pas disponible

a) Calculé selon la loi de Raoult en fonction des composants volatils.

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Le nickel peut réagir vigoureusement avec les acides fort et libérer de l'hydrogène, qui peut former un mélange explosif dans l'air.
	Le nickel peut réagir avec le monoxyde de carbone dans une atmosphère réductrice pour former un gaz tétracarbonylenickel très toxique.
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, les sources d'ignitions, les températures excessives et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Agents oxydants forts, acides forts, anhydrides d'acide

Suite de section sur la page suivante

Page **10** of **17**



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Polymérisation Ne se produira pas

Produits deNe se décompose pas sous des conditions normales. Pour les **Décomposition**Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de

combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition

Yeux Peut provoquer de la rougeur, irritation et douleur.

Peau Peut provoquer de la rougeur, une irritation légère de la peau, de la

peau sèche et une dermatite de contact allergique.

InhalationPeut provoquer une toux, l'essoufflement et des maux de têteIngestionFaible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus

Chronique L'exposition chronique par inhalation aux vapeurs, brouillards ou

aérosols de nickel peut endommager les poumons.

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50	DL50	CL50
	oral	dermique	inhalation
nickel	9 000 mg/kg	Pas	10.2 mg/L
	Rat	disponible	1 h Rat
1-méthyl-2-pyrrolidone	3 914 mg/kg	8 000 mg/kg	>5.1 mg/L
	Rat	Rabbit	Rat 4 h (brouillards)
talc	Pas	Pas	Pas
	disponible	disponible	disponible
triéthylamine	730 mg/kg	580 mg/kg	3 496 ppm
	Rat	Rat	1 hr Rat
ETA du mélange	>2 000 mg/kg	>2 000 mg/kg	>100 mg/L

Note : Les limites toxicologiques de la base de données d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau

Lésions/irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Cancérogénicité (risque de cancer)

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient des particules mécaniquement abrasives.

L'exposition au nickel peut provoquer une allergie cutanée.

Le nickel est classé comme un cancérogène présumé d'après des études sur des animaux par injection intratrachéale (intubation) ou interpéritonéale (dans la cavité corporelle). Une étude fiable réalisée en 2008 par Oller et al. ne montre aucune cancérogénicité pour le nickel métal par inhalation.

Nickel [N° CAS 7440-02-0]

IARC Group 2B: L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A5: Présumé non-cancérogène chez l'humain

CA Prop 65: Répertorié comme cancérogène NTP: Raisonnablement considéré comme cancérogène pour les humains.

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

À des doses élevées de >4 000 mg/kg, le 1-méthyl-2-pyrrolidone (No. CAS 872-50-4) montre des effets sur la reproduction selon des études chez des rats et les souris.

1-méthyl-2-pyrrolidone [CAS# 872-50-4]

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertorié comme toxique pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

Page 12 of 17



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Toxique pour certains organes cibles —exposition répétées

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le mélange ne répond pas aux critères de danger d'aspiration. Il contient moins de 10% de substances avec un danger d'aspiration de catégorie 1.

Section 12 : Données Écologiques

Les critères du Code IMDG, les fiches signalétiques des matières premières, ainsi que les données de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (http://echa.europa.eu) ont été utilisés pour appuyer la classification.

Contient des particules de nickel et de cuivre de taille inférieur à 1 mm qui est catégorisé comme un polluant aquatique chronique de catégorie 3 par le registrant d'ECHA.

Écotoxicité Aiguë

Les données de toxicité disponibles ne respectent pas les seuils de classification.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation

Le nickel son non biodégradable

Autres Effets

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) Actuel = 5.1% [28 g/L] ; COV Réglementaire = 477 g/L

Note : Le nickel peut être récupéré des déchets pour récupérer la valeur du nickel.

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Section 14: Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référer aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non réglementé

Voie Aérienne

Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Non réglementé

Voie Maritime

Référer au Règlement IMDG.

Non réglementé

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

Suite de section sur la page suivante



841WB

USA

Autres Classifications

Codes® HMIS

SANTÉ:	*	2
INFLAMMABILITÉ:		0
RISQUE PHYSIQUE:		0
PROTECTION PERSONELLE:		

CODES 704 NFPA®



Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant); 1 (Léger); 2 (Modérer); 3 (Sérieux); 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'argent (No. CAS 7440-22-4; quantité rapportable = 1 000 lb) qui sont assujettis aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.)

Ce produit contient du nickel, qui est une substance répertoriée comme cancérogène.

Ce produit contient du 1-méthyl-2-pyrrolidone, qui est une substance répertoriée comme toxique pour la reproduction.



No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadnium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette règlementation.

Section 16: Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals

Date de Révision 10 avril 2024 **Annule et Remplace** 08 avril 2022

Changement Effectué : Mise à jour du numéro de révision.

Références

1) ACGIH 2024 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2024).

Suite de section sur la page suivante

M Chemicals

Système de Gestion de la Qualité ISO 9001 : 2015

No. de Dossier SAI Global 004008 Burlington, Ontario, Canada

841WB

Abréviations

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA) C.I.R.C Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)

CL50 Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)

CLmin Concentration Létal Mininal *Publiée* (en anglais = *LCLo*)
COV Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)

CTmin Concentration Toxique Minimale *Publiée* (en anglais = *TCLo*)

CE50 Concentration effective médiane (en anglais = EC50)

FDS Fiche de Données de Sécurité

DL50 Dose Létal 50% (en anglais = LD50)

MPT Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)

NTP National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)

LEMT Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL) LECT Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)

PEL Limite d'Exposition Admissible

SGH Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits

Chimiques (en anglais = GHS)

NTP National Toxicology Program

Questions Techniques

Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration,

ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQs se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel: support@mgchemicals.com

Téléphone: +1-905-331-1396

Adresses Fabrication & Support

1210 Corporate Drive

Burlington, Ontario, Canada

L7L 5R6

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle

contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'usager de vérifier toute information semblant suspecte ou un

doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la

responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales,

ou internationales qui s'applique.